



Photo: Groupe Velletaz.

## PÉPINIÈRES VITICOLES SUISSE (PVS) EN MOUVEMENT

NORA VIRET

**Les pépiniéristes suisses continuent d'améliorer leur organisation, avec plusieurs décisions prises lors de leur récente assemblée générale le 29 février à Changins, en présence de 25 membres et invités. Leur objectif principal est d'accroître leur professionnalisme et leur visibilité auprès des clients vignerons, de défendre les plants suisses et d'avoir une meilleure représentation auprès des autorités. Le président de la Fédération des pépiniéristes viticoles suisses (FPVS), Matthieu Vergère, a souligné que de nombreux vignerons ne connaissaient même pas l'existence de leur association. Les principaux axes de cette réforme incluent un renforcement de la défense professionnelle, un soutien à la recherche, à la formation, à la promotion et à la préservation de la sécurité sanitaire des plants suisses.**

Pour accroître leur visibilité, il a été décidé de revoir le nom et le logo de l'association, qui sera désormais connue sous le nom de Pépinières Viticoles Suisses (PVS). Un autre changement majeur réside dans le fait que l'association sera désormais représentée à Berne, où de nombreuses décisions concernant les milieux viticoles sont prises, par le biais de la Fédération suisse des vignerons (FSV), avec un membre siégeant au comité. Grâce au rapprochement entre la PVS et la FSV une représentation au Parlement pourra être assurée. Le siège social de la PVS sera donc déplacé de Lausanne à Berne. Cependant, ces modifications engendrent des coûts supplémentaires, notamment les frais annuels de

15'000 francs pour le siège au comité de la FSV, en plus du salaire du gérant. Pour éviter d'effrayer les petits pépiniéristes, les cotisations fixes seront désormais calculées par palier progressif selon l'activité économique de l'entreprise. La part de la cotisation variable reste à 20 CHF/km greffés, montant qui pourrait peut-être diminuer d'ici quelques années, mais pour l'instant ces moyens financiers sont nécessaires afin de mener à bien les différents projets.

Historiquement les membres de la FPVS étaient les sections régionales des 6 régions viticoles suisses. Actuellement, vu la diminution des pépiniéristes viticoles et des membres de ses sections régionales il a été décidé, en changeant les statuts, de changer également la notion de membre. Désormais, les pépiniéristes adhéreront individuellement à l'association. Ce qui n'empêche pas les sections régionales de rester actives à l'échelle du canton et de s'organiser pour les parcelles P1 ou les TEC (Traitements à l'Eau Chaude), comme c'est le cas notamment pour le canton de Vaud. La section régionale est également un important interlocuteur face aux autorités.

Un événement notable en 2023 a été la dissolution de Vitiplant, organe de contrôle géré par la FSV et la FPVS, remplacé par la société privée Veriplant AG à la demande de l'OFAG.

L'assemblée générale a également permis d'évaluer le marché des plants des pépiniéristes régionaux, avec des nouvelles plutôt encourageantes, notamment une offre qui répond à la demande et un mar-

ché stable voire soutenu dans certaines régions. En revanche, certains cépages comme le Divico rencontrent des difficultés de vente. Le renouvellement des vignes dans des régions comme le Valais et la Suisse alémanique devrait stimuler la demande, tandis que le Tessin fait face à des besoins importants en renouvellement, avec seulement deux pépiniéristes présents sur son territoire. Le représentant tessinois, présent à l'assemblée incite vivement ses collègues à s'intéresser au marché du canton. Dans l'intérêt de la branche, il serait préférable que les plants achetés, soient d'origine suisse, plutôt qu'étrangère.

En 2024, le programme d'activités de la PVS est chargé, notamment avec la poursuite de la mise en œuvre du contrat sur la représentation des obten-

tions d'Agroscope et la finalisation du projet de priorité avec l'ENTAV-INRAE sur la répartition en co-obtention des plants, avec le soutien d'Agroscope. Il sera primordial d'inscrire le Divico et le Divona dans le catalogue des variétés nationales de l'UE.



# AGENDA

ÉVÈNEMENT / DATE	SUJET / LIEU	INFO @ WEB
<b>GESTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE 1</b> 30 avril 2024	Formation Lausanne	<a href="http://www.prometerre.ch">www.prometerre.ch</a>
<b>PRÉPARER SES EAUX DE VIE; DE LA RÉCOLTE DES FRUITS AU VIEILLISSEMENT</b> 2 mai 2024	Formation Agroscope, Changins, Nyon	<a href="http://www.changins.ch">www.changins.ch</a>
<b>APÉRO VINOSCIENCE</b> 6 mai 2024	Soirée à thème HE Changins, Nyon	<a href="http://www.changins.ch">www.changins.ch</a>
<b>BIOVINO SALON DU VIN SUISSE BIO</b> 11–12 mai 2024	Salon Moudon	<a href="http://www.bio-agri.ch">www.bio-agri.ch</a>
<b>GESTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE 2</b> 21 mai 2024	Formation Lausanne	<a href="http://www.prometerre.ch">www.prometerre.ch</a>
<b>MACFRUT - FRUIT &amp; VEG PROFESSIONAL SHOW 2024</b> 8–10 mai 2024	Foire Rimini, Italie	<a href="http://www.nsalonsw.com">www.nsalonsw.com</a>
<b>JOURNÉES BIODIVERSITÉ ET PATRIMOINE VITICOLE</b> 4–5 juin 2024	Rencontre Château Pontus de Tyard de Bissy-sur-Fley	<a href="http://www.pontus-de-tyard.com">www.pontus-de-tyard.com</a>